

LE PARC DU VAL



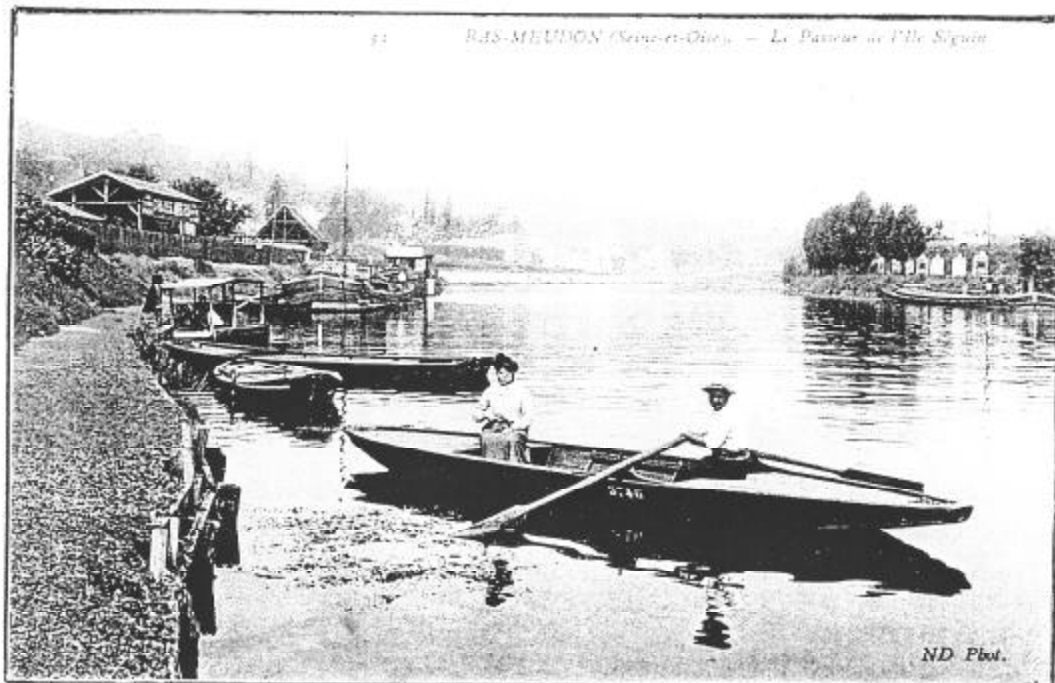
Association de quartier  
Protection du cadre de vie

36 avenue du Marechal Joffre  
92190 - MEUDON  
01 46 26 35 63

# Le PARCEVAL

Bulletin n° 11

Juin 2002



**RENDEZ VOUS**

**SUR LES BORDS DE SEINE**

*(avec votre pique-nique)*

**SAMEDI 29 JUIN À 10H30**

*à la station du tramway "Musée de Sèvres"*

**L'Association "ESPACES" vous convie à une balade  
sur les berges,**

## COMpte Rendu de l'Assemblée Générale du 9 Mars 2002

La 6<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de l'Association a été ouverte samedi 9 mars 2002 à 15h au Complexe René Leduc par Jacques Lemoine, le Président, entouré du Bureau. 37 adhérents sont représentés par les 13 membres présents.

Jacques Lemoine donne lecture du rapport moral et financier, que tous les adhérents ont déjà reçu, et présente les comptes, en l'absence du trésorier. Il indique que 56 foyers, soit 92 adhérents sont à jour de leur cotisation, et que nous pensons atteindre environ 110 adhérents comme en 2001.

Il passe ensuite la parole à Jean-Claude Lafrasse, qui expose l'action du collectif de 14 associations meudonnaises, dont la nôtre, pour éviter l'aménagement, prévu par le Conseil Général, de 4 voies de circulation au bord de la Seine.

Puis Claude Andreau fait le point des démarches entreprises de longue date auprès de la Mairie pour améliorer la sécurité des piétons dans nos rues: des aménagements sont en cours sur Abel Vacher, mais, sur Maréchal Joffre, et surtout Henri-Barbusse, c'est pour l'instant le statu quo.

La discussion s'engage sur ces différents points, ainsi que sur les activités organisées par l'équipe d'animation.

La fin de l'Assemblée est consacrée au vote sur le rapport moral et financier d'une part, sur le renouvellement du mandat du Conseil d'administration d'autre part. L'un et l'autre sont approuvés à l'unanimité.<sup>(1)</sup>

La séance est levée à 16 heures, après quoi Pascal Dorival présente Yann Fradin, que nous avons invité à nous parler de l'Association ESPACES qu'il préside.

<sup>(1)</sup>Composé de C.Andreau, A. Cesbron, B. de Chantérac, P.Clouzeau, P.Dorival, J.Grigaut, J.C.Lafrasse, J.Lemoine, M.H. Letrou, M.Rougié, le Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée a confirmé dans leur fonction les membres du Bureau : Jacques Lemoine, président, Pascal Dorival et Jean-Claude Lafrasse, vice-présidents, Marie-Hélène Letrou, secrétaire générale, Pierre Clouzeau, trésorier.

## ESPACES et les chantiers écologiques

Après notre assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir Yann Fradin, le directeur d'Espaces, une association d'insertion basée à Meudon qui emploie plus de 70 personnes sur des *chantiers écologiques*.

Yann est un vieux militant de l'action locale (encore qu'il n'ait pas 40 ans). Certains doivent se souvenir du journal *Qui vive*, qu'il avait créé en 1982 et qui, pendant 7 ou 8 ans, nous a apporté une information de grande qualité sur les initiatives citoyennes.

En 1994, Yann eut l'idée d'Espaces, dont le but était d'assurer en même temps le nettoyage des berges de la Seine et la création d'emplois pour les SDF qui y vivaient. Ce furent les premiers *éco-cantonniers*.

Aujourd'hui, Espaces assure l'entretien des bords de Seine, celui d'une partie du Parc de Saint-Cloud, des talus ferroviaires de la petite ceinture et la création des *Jardins de l'Espoir* à Meudon la Forêt. L'association développe des techniques douces, comme la végétalisation pour le maintien des berges. Ces travaux sont financés par les communes, la SNCF, le Conseil général, le Conseil régional ou l'Etat.

Au-delà d'un témoignage exemplaire montrant que l'insertion de publics en grande exclusion par des activités écologiques utiles à tous est possible, Yann nous a montré combien nos découpages administratifs sont inadaptés à la gestion écologique de territoires qui nécessitent à la fois une coordination locale et un financement mutualisé.

Une expérience à suivre...Et pourquoi ne pas la soutenir en adhérant à Espaces (cotisation simple: 8 euros, cotisation de soutien: 16 euros ou plus), 37 route de Vaugirard à Meudon ?.

## DES AVANCÉES SUR LA VOIE DES BORDS DE SEINE (RD7)... mais il faut rester vigilants

Dans le dernier numéro du PARCEVAL, nous avons fait le point sur les premiers résultats obtenus par le collectif d'associations (14 à ce jour) dans son opposition au projet de "boulevard urbain" à quatre voies du Conseil Général. A la suite de la réunion organisée par M. Marseille avec M. Santini, premier vice-président du Conseil Général, une concertation devait s'engager entre les élus du Conseil, les services techniques et le collectif d'associations.

Le 20 décembre 2001, alors que le collectif attendait une convocation pour une première réunion, le Conseil Général, passant outre, demandait au Préfet de déclarer le projet d'utilité publique, après avoir levé les trois réserves expresses du Commissaire enquêteur, ce qui ne présentait pour lui aucune difficulté, puisque ces réserves ne remettaient pas en cause les quatre voies.

Se sentant trahi, le collectif d'associations a vivement réagi en multipliant les interventions auprès de ses interlocuteurs, à commencer par le Maire de Meudon, puisqu'il s'était déclaré ouvert à la discussion. En même temps, deux associations: *Vivre à Meudon* et *Citoyens de Meudon*, déposaient en mars un recours gracieux contre le modificatif du POS qui conditionne l'implantation du siège européen de l'entreprise américaine CISCO dans notre commune.

Prenant acte de cette situation, le Maire réunissait les associations le 16 Mars 2002 dans le but de définir une position commune Mairie/Associations en vue de la réunion prévue le lundi suivant avec le Conseil Général. Fortes du soutien explicite de la Mairie de Meudon, les associations ont présenté lors de cette réunion leurs propositions concrètes à M. Wolf, le vice-président chargé de la voirie, à M. Santini, et aux techniciens du Conseil Général, à savoir:

- Ø deux voies de circulation seulement,
- Ø une file de stationnement de part et d'autre,
- Ø un aménagement des carrefours par *tourne à droite* ou *tourne à gauche*,
- Ø l'aménagement paysager de l'espace compris entre la RD7 et la Seine.

Le collectif d'associations a notamment expliqué que rien ne justifiait la réservation de deux voies sur les quatre projetées à des transports en commun en « site propre » :

en effet, la RATP n'a aucun projet sur cet axe; de plus, la capacité du tramway Val de Seine lancé par le Conseil Général, ainsi que M. Santini l'a rappelé, va être sensiblement accrue, ce qui doit entraîner une stabilisation, sinon une diminution du trafic de la RD7.

Devant ces arguments, auxquels n'a guère été opposé que le souci d'homogénéité d'un tracé à 4 voies du Nord au Sud du Département, M. Wolf a demandé à ses services techniques d'étudier un nouveau projet sur la base des propositions du collectif, cette alternative devant être présentée dans le cadre d'une réunion fin avril. A ce jour, nous savons que les Services techniques ont fait leur travail, mais il n'y a pas encore eu de réunion et le collectif a relancé le Conseil Général pour qu'elle ait lieu début juin.

En contrepoint de ces discussions, le Maire de Meudon a organisé plusieurs réunions avec les représentants de CISCO, de RENAULT et des deux associations qui ont déposé un recours gracieux. Ayant obtenu du Maire l'engagement écrit d'un soutien actif à la solution "deux fois une voie" (engagement repris dans le dernier *Chloroville*), les deux associations ont décidé le 15 mai dernier de ne pas donner suite à leur recours.

En ce qui concerne la rénovation du quartier de Meudon sur Seine, dans laquelle le projet RD7 devrait normalement s'intégrer, il faut noter que la Mairie de Meudon a demandé des propositions à un architecte urbaniste.

En conclusion, si rien n'est définitivement acquis, le collectif d'associations est néanmoins parvenu à se faire entendre dans sa contestation d'un projet à quatre voies élaboré sans réflexion d'ensemble ni concertation. Cependant la mobilisation reste nécessaire, car le Conseil Général n'a toujours pas renoncé à son schéma initial.

Dans ce but, et afin d'exposer les enjeux de l'aménagement de Meudon sur Seine dans un cadre convivial, le collectif d'associations organisera une fête sur les bords de Seine le samedi 21 septembre 2002 à partir de 16 heures. Cette fête aura pour thème *les guinguettes du Bas-Meudon au début du siècle*. Venez y nombreux, vous y êtes tous cordialement conviés.

Jean-Claude Lafrasse





# Au théâtre

Le 10 mars dernier, par un de ces beaux dimanches qui annoncent le printemps et appellent à jardiner, nous nous sommes retrouvés une bonne trentaine d'adhérents à braver les dorures et les fauteuils rouges du théâtre de la Porte St Martin. A l'initiative de l'équipe d'animation de l'Association, nous venions applaudir notre ami et voisin Henri Lambert qui y donnait la réplique à Claude Brasseur, dans une pièce de Herb Gardner mise en scène par Marcel Bluwal, « Conversations avec mon père ».

L'action nous transporte à New York où un jeune Juif revit les discussions passées avec son père, immigré bougon et traditionaliste, tenancier d'un bar minable et rebaptisé à plusieurs reprises de noms de plus en plus pompeux. Il se débat avec sa culture judéo-américaine, et surtout, faute de clients, avec ses difficultés financières que même la fidélité et l'assiduité du pilier de bar Henri Lambert (dans la pièce s'entend !) ne parviendront pas à aplanir.

Claude Brasseur se donne avec générosité pendant tout le temps que dure le spectacle. Sa performance est à la hauteur de sa réputation. Il est constamment là, sans jamais non plus écraser ses partenaires.

Les petits enfants engagés pour la circonstance sont mignons et déjà de grands professionnels, pas impressionnés du tout, ni par leurs collègues acteurs, ni par le public !

La mise en scène est intéressante, et parfois amusante, lorsque le fils se parle à lui même, bébé dans son landau, lui qui ne lâchera enfin son premier mot que sur le tard.

Serge Hazavanicius nous livre d'ailleurs des morceaux de bravoure ; car si fiston il a commencé à parler tard, il se rattrapera: les tirades qu'il enchaîne sont pleines de conviction, mais parfois un peu longues !

C'est le seul petit regret, avec celui peut être de ne nous être pas vraiment vus entre voisins en cette occasion.

Les quelques trois heures de la pièce sont allègrement passées et n'ont même pas pesé sur les jardiniers frustrés d'un joli dimanche de plein air.

Bertrand de Chantérac

oo

## DANS LES AIRS

oo

Samedi 25 mai, c'était le jour de l'aviation, organisé et annoncé de longue date par l'Association. Une joyeuse cohorte de quinze conquérants du ciel de 7 à 77 ans, ou presque, s'est donc rendue à l'aérodrome de Meaux Esbly.

Là-bas, Christian, le pilote instructeur, nous attendait pour un *briefing* sur le vol, la météo (les nuages -les paisibles et les méchants-, les fronts) et, bien sûr, la réglementation, puis pour nous faire voler par groupes de trois. Le soleil était au rendez-vous, et la luminosité exceptionnelle nous a permis de profiter au maximum de la demi-heure que chacun de nous a pu passer dans les airs.

Entre deux vols, nous avons échangé nos impressions autour d'un goûter sur l'herbe.

Geneviève et ses filles, Solène (9 ans) et Clarisse (7 ans), nous racontent plus en détail leurs impressions:

"Sans entraînement, il est normal d'avoir un peu d'appréhension", nous dit l'instructeur, qui doit nous sentir un peu tendues au moment de monter dans l'avion. Il nous reconforte tout de suite en nous

expliquant qu'en cas de panne moteur, ce petit avion de quatre places plane et qu'il peut se poser dans un simple champ (ça tombe bien, il n'y a que des champs aux alentours !).

Grâce à ce que nous avons appris pendant le *briefing* et fortes de ces précisions rassurantes, nous nous sommes senti pousser des ailes et, lorsque notre instructeur nous a confié le manche, les petites turbulences, inquiétantes au début, sont devenues un vrai plaisir. L'avion montait et descendait avec facilité et nous étions prêtes à faire des *loopings*!... Bref, plus la terre s'éloigne et plus la sensation est belle! Mais il faut quand même redescendre...

"On n'a pas envie que ça s'arrête déjà", nous confie Clarisse. "C'était vraiment bien, la France miniature" ajoute Solène.

Geneviève Pettier

*Nota: Merci à Jocelyne et Michel Rougié d'avoir permis à une quinzaine d'entre nous (mais pourquoi pas plus ?) de savourer, en toute sécurité, la joie de voler (presque) comme des oiseaux.*

# LES NOUVELLES DU BAR DES SCIENCES

Le troisième *Bar des Sciences* a eu lieu le 15 mars dernier, toujours fidèle à notre café *l'Araignée au Plafond*. Il avait pour thème le vieillissement du cerveau avec, comme question subsidiaire: "sommes nous tous menacés par la maladie d'Alzheimer ?". La question mérite en effet d'être posée, cette maladie apparaissant aujourd'hui comme un fléau en rapport avec l'augmentation constante de la durée de la vie dans les pays développés.

Une quarantaine de personnes ont rapidement rempli la salle: public attentif, réactif et très éclectique (de 7 à 77 ans et plus); des fidèles (parmi lesquels la petite fille qui dessine toujours au fond de la salle), mais aussi des nouveaux très intéressés par le sujet.

Les deux intervenants, tous deux chercheurs à l'INSERM: Patrick Dutar (unité 159), et François Boller (unité 324), nous ont captivé par leurs remarquables présentations ponctuées de diapositives éloquentes: on peut en effet identifier à l'autopsie (mais pas encore par l'imagerie) des *plaques séniles* dans les régions du cerveau atteintes par la maladie.

Nos scientifiques ont précisé que l'organisme et le cerveau ne vieillissent pas au même rythme, et que la maladie d'Alzheimer peut survenir chez des sujets encore jeunes (dans certains cas à partir de 50 ans). C'est la raison pour laquelle il faut bien faire la distinction entre les troubles du vieillissement, courants chez les personnes âgées, et la maladie d'Alzheimer. La maladie se caractérise certes par des troubles de la mémoire, mais une perte de mémoire ne conduit pas nécessairement à un Alzheimer.

On a pu observer que cette maladie évolue couramment en trois phases:

- des troubles et pertes de mémoire, pendant trois ou quatre ans,
- l'apparition d'une *démence*, qui couvre les trois à quatre années suivantes,
- la perte de l'autonomie.

## Existe t'il des facteurs de risque ?

Il y aurait notamment des relations statistiques avec l'illettrisme (l'analphabétisme), et par ailleurs la tabagie, mais il faut rester très prudent sur leur interprétation. A l'inverse, les traitements de substitution par œstrogènes pourraient avoir un effet protecteur.

D'autre part, on doit préciser que la maladie d'Alzheimer n'est pas héréditaire.

## Où en sont les thérapies ?

Aujourd'hui, la recherche progresse rapidement et il existe depuis peu des traitements qui permettent de retarder la destruction des cellules du cerveau, et par conséquent l'évolution de la maladie, *sous réserve d'un diagnostic précoce*, qui s'appuie au départ sur l'analyse des symptômes.

A ce sujet, il faut signaler que plusieurs hôpitaux ont créé des centres de détection ouverts au public.

On ne connaît pas actuellement d'animal atteint par la maladie d'Alzheimer, ce qui est une difficulté pour la recherche; mais on utilise des modèles spécialement créés (souris transgéniques)

En ce qui concerne les thérapies, la greffe neuronale de cellules différenciées paraît ouvrir des perspectives intéressantes<sup>1</sup>.

C'est sur ces espoirs que nous avons remercié nos deux éminents chercheurs, qui ont su mettre, avec beaucoup de compétence mais aussi d'humilité, leurs connaissances à la portée du public meudonnais, sur un sujet difficile.

Michelle Michard

<sup>1</sup> Entendu à la radio postérieurement à ce Bar des sciences et cité, par conséquent, sous toutes réserves: des chercheurs britanniques expérimenteraient actuellement une molécule capable de détruire les protéines liées à la formation des plaques séniles (NDLR).

A l'Araignée au Plafond

Bar des Sciences  
Meudonnais



# L'invité

## Louis Dauphin

### Hommage à un ancien du quartier, qui a beaucoup œuvré pour la collectivité

*Tous, nous cherchons depuis quelque temps, en passant sur le Sentier des Grimettes, la silhouette familière de M. Dauphin, qui a vécu là 50 ans.*

*Cet homme, qui a animé si longtemps la vie sociale et culturelle à Meudon, nous sommes allés l'interroger dans la maison de retraite où il vit maintenant. C'est sa cécité, presque totale aujourd'hui, qui l'a contraint à s'y installer il y a quelques mois, peu avant le décès de son épouse, après 67 ans de vie commune.*

**Parceval:** Meudonnais de souche, vous avez vécu, je crois, toute votre vie à Meudon ?

**Louis Dauphin:** Je suis né en 1911 rue des Ruisseaux<sup>1</sup>, où j'ai vécu avec mes parents. Après mon mariage, en 1938, nous avons vécu un temps rue Charles Infroit puis, en 1951, nous avons construit, mon père et moi, la maison du sentier des Grimettes. A l'époque, le sentier était en terre battue, les voitures n'y accédaient pas, et l'eau était distribuée par une conduite privée...

Mais avant de poursuivre, je veux rendre hommage à ma femme Lucienne, récemment disparue après 67 ans de mariage, et dire combien elle a été partie prenante de toute ma vie et cœur de la famille, prenant soin de longues années de mon père, de sa mère et de nos deux filles.

**P.:** Et votre vie professionnelle ?

**L.D.:** Après mon certificat d'études, j'ai été formé dans l'entreprise familiale, créée par mon grand-père, Monsieur.Guillon. Tout en travaillant dans des cabinets d'architecture, je n'ai pas cessé de me former, en suivant des cours du soir ou par correspondance, à l'Ecole des Travaux Publics, au CNAM, à la section d'architecture de l'Ecole des Arts Décoratifs. En 1935, je suis entré à la RATP, au premier échelon de la hiérarchie. Au cours de ma carrière, j'ai participé à des études techniques et à la réalisation d'importants travaux d'équipement électrique. J'ai cessé mes activités professionnelles en 1974, avec le titre d'ingénieur en chef adjoint.

**P.:** Une telle promotion interne serait-elle encore possible aujourd'hui ?

**L.D.:** C'est peu probable.

**P.:** En même temps, vous donniez, je crois, beaucoup de votre temps à une grande association culturelle ?

**L.D.:** J'ai été longtemps membre actif et, de 1945 à 1978, président de l'Association amicale des élèves et anciens élèves des écoles publiques de Meudon, aujourd'hui Amicale Loisirs et Culture. Cette association a connu un grand développement dans les 10 à 15 ans de l'après-guerre, époque où l'offre d'activités était presque inexistante, alors que la demande était très forte. Elle avait à ce moment là plus de 500 adhérents, sans compter les groupes de parents d'élèves rattachés.

**P.:** Quelles étaient vos activités ?

**L.D.:** Elles étaient culturelles et sportives. Il y avait, par exemple, une troupe de théâtre et une chorale mixte de 40 exécutants qui se produisaient à Meudon et aussi à l'extérieur. Nous organisions des sorties culturelles, parfois à l'étranger et, une fois par mois, nous faisons du cinéma pour les enfants en trois lieux différents de la ville, avec un grand succès. Il y avait aussi des conférences faites, par exemple, par des animateurs de l'Ecole des parents.

**P.:** Et la Bibliothèque Populaire ?

**L.D.:** J'en étais administrateur. C'était une très vieille association. Elle a été municipalisée dans les années soixante. C'est en quelque sorte l'ancêtre de la Médiathèque d'aujourd'hui.

**P.:** Cher Monsieur Dauphin, le *Parceval* est heureux de rappeler quelques souvenirs d'une époque, pas si lointaine, à laquelle on ne pouvait guère s'ouvrir sur le monde extérieur sans s'organiser et s'activer. Merci d'avoir, à cette époque là, donné tant et si longtemps à la collectivité.

J. Lemoine

<sup>1</sup> ...aujourd'hui rue Henri Barbusse